

18 AVRIL 2014

JOURNEE D'ECHANGES ET DE REFLEXIONS :

**« PREVENTION ET GESTION DES DECHETS : UN
DEFI D'AVENIR »**

*** « SYNTHESE EMERGENTE » DES ATELIERS ***

**L'atelier 1: les déchets, une matière
première comme les autres ?**



L'atelier 1

Le but de cet atelier était de s'interroger sur les enjeux économiques et écologiques engendrés par les déchets. Les aspirations du Grenelle sont-elles conciliables avec des objets focalisés sur la croissance ? Comment les acteurs peuvent-ils partager leurs aspirations quand le langage n'est pas le même pour tous ? Comment et à quelles conditions peut-on transformer les déchets en matières premières ?

Voici les principaux éléments abordés:

- Nous avons retenu la notion de « bon sens paysan » où « rien ne se perd, tout se transforme » (citation de Lavoisier).
- Plusieurs questions ont été soulevées autour du mot déchet, à savoir, à partir de

quel moment une matière devient-elle un déchet ? Quand devient-elle une ressource ? Nous avons vu également que la gestion des déchets est traitée différemment selon le niveau de richesse.

- Le rapport au temps (temps citoyen, politique, industriel) a été aussi abordé.
- Dans un groupe constitué majoritairement d'initiés, les notions de transparence et de pédagogie ont été mises en avant, tout comme le décloisonnement et l'importance de créer un réseau de la transversalité.
- Un débat entre les participants s'est mis en place autour de la question des déchets ménagers : quid de la consommation globale et des échelles de fabrication industrielle ?
- Enfin, la question de l'emploi a été évoquée, notamment celle de sa qualité, car l'emploi dans la gestion des déchets est souvent assimilé à de l'activité d'insertion.

La méthode d'animation :

Ce premier atelier s'est organisé autour de la méthode des « Post-it », qui conduit à une réflexion individuelle des participants et permet de faire un état des lieux des expériences passées ou des avis sur un sujet d'actualité. Les étudiants ont adapté cette méthode en de 2 phases. La première phase s'articulait autour de l'écoute où chacun exposait son point de vue sur la thématique étudiée. La deuxième phase, consistait à répondre à la première. Elle était plus dynamique car les participants animaient un débat.

L'atelier 2 : les échelles des traitements des déchets.



L'atelier 2

En matière de gestion des déchets, on passe de logiques artisanales à des logiques industrielles. Leur point commun : la quête d'innovation, sociale pour les uns, technologique pour les autres, économique pour certains. Cet atelier a permis de se demander si des pratiques complémentaires se dégagent de ces différents modèles. La coopération est-elle possible ?

Les atouts de la gestion de proximité répondant aux limites de la gestion par la collectivité :

- Les idées des participants : mettre en place une « antenne locale » qui tisserait des espaces de rencontre entre tous les acteurs. Ou encore, créer une application internet référençant tous les espaces de collectes de déchets.
- A été aussi abordée l'idée de faire évoluer les compétences de la collecte vers le réemploi.
- Il a été mentionné que la législation pouvait freiner l'innovation dans la gestion des

déchets. Mais les démarches citoyennes innovantes et indépendantes peuvent quand même s'organiser. Les freins législatifs peuvent être aussi amplifiés par le lobbying de grandes entreprises.

Les atouts de la gestion par la collectivité répondant aux limites de la gestion de proximité :

- L'existence de partenariat et de convention avec des objectifs d'intérêts généraux partagés ont été soulignés. Il existe également une synergie entre l'économie sociale et solidaire et l'aide financière des collectivités.
- Les particuliers manquent peut-être de compétences techniques en matière de gestion des déchets auxquelles les collectivités devraient pouvoir répondre grâce à un accompagnement technique.
- La collectivité pourrait améliorer, initier ou amplifier le travail en réseau des organisations de proximité.

La méthode d'animation :

Ce second atelier s'est également organisé autour de la méthode « Avocat du diable/avocat de l'ange ». Les participants ont été sollicités pour mettre en lumière les atouts et les limites de la gestion de proximité et de la gestion collective des déchets, avec l'exemple des déchets compostables et des encombrants. Puis, le but était de mettre en commun ces éléments pour voir comment les atouts de la gestion de proximité pouvaient palier les limites de la gestion collectives et vice versa.

L'atelier 3 : Diversification des flux et adaptations des normes.



L'atelier 3

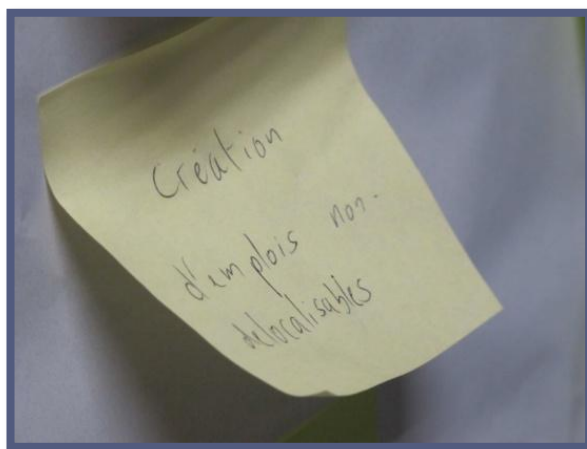
L'augmentation continue des volumes de déchets pose la question de leur transport, de leur mode de collecte et de traitement, et de la gestion de leur flux. L'ambition entre les objectifs affichés et les potentialités de terrain restent en décalage. Les nouvelles législations et les normes qui en découlent suffisent-elles à réguler ces problématiques de flux ? Quelles innovations observe-t-on dans les pratiques pour s'adapter à ces nouveaux enjeux ? Comment les renforcer ?

- La problématique de la valeur des déchets est revenue à plusieurs reprises dans cet atelier. Quelle est la valeur du déchet ? Quels sont les enjeux pour l'environnement ?
- Il semblerait qu'il y ait une prise de conscience citoyenne, ainsi qu'une liberté d'appropriation.
- L'idée de « ne pas laisser la gestion des déchets à « la main invisible » du citoyen » a été avancée avec celle d'une nécessaire régulation supérieure.

- Sommes-nous sur « un don ou un abandon du déchet » ?
- Le choix de cette méthode a permis d'avoir des échanges dynamiques entre les participants. Elle a permis de « délier les langues » pour la suite de la journée, d'alimenter les débats lors de la table ronde et ainsi avoir des avis divers et variés.

La méthode d'animation :

Cet atelier a été organisé grâce à la méthode du débat mouvant où les participants devaient se positionner entre 4 pôles : problèmes, solutions, légitime, illégitime. La question posée était de savoir si la récupération libre et sans entrave d'objets en déchèterie était légitime ou non, et si cela serait source de problèmes ou de solutions. Les participants pouvaient donc trouver cela légitime mais source de problèmes, ou bien de solutions. Ou illégitime et source de problèmes, ou bien de solutions



Un post-it de l'atelier 2